

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 1916

Un membre du jury des examens de régentes qui viennent d'avoir lieu à Bruxelles me raconte que plusieurs jeunes filles, élèves de l'Ecole normale de l'enseignement moyen établie à Bruxelles et dont les parents habitent les Flandres, ont en vain demandé l'autorisation d'aller à Bruxelles pour l'examen annuel ou l'examen de sortie : l'autorité allemande leur refusait tout passeport. Trois d'entre elles, qui habitent Alost, sont venues néanmoins. Elles ont fait le voyage à pied, de nuit, sous la conduite de braconniers, qui les ont menées, pour échapper au contrôle des patrouilles allemandes, par des sentiers à travers bois et champs, évitant les agglomérations, grand'routes, ponts et passages à niveau. L'une d'elles a dû demeurer cachée pendant deux heures dans des buissons à cause de la proximité d'Allemands ; elle est arrivée à Bruxelles les pieds abîmés et s'est trouvée incapable d'assister à la première séance d'examen. Voilà dans quelles conditions, en 1916, les régentes doivent parfois conquérir leur diplôme ! Cela n'empêchera pas l'administration allemande de se vanter encore, à l'occasion, de son extraordinaire souci de l'enseignement public chez ces pauvres Belges si arriérés.